



DEPARTEMENT	ISERE
ARRONDISSEMENT	GRENOBLE
CANTON	ROMANCHE-OISANS
COMMUNE	SECHILLENNE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2020**

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : mercredi 20 mai 2020 – Transmise le 20 mai 2020.

L'an deux mille vingt, et le vingt du mois de mars à 19 heures, en application des articles L. 2121-7 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de Séchillienne sous les présidences respectives de Madame PLENET Cyrille, Maire, et de PLATEL Marie-Thérèse, en qualité de doyenne de l'assemblée,

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mesdames CABRERA Sandra, GENDUSO Christine, LO CICERO Katy, MEYNET Grégoire, PLATEL Marie-Thérèse, PLENET Cyrille, SAMMARTINO Patricia, TOMAS Nathalie

Messieurs BETTENDROFFER Denis, DAVID Jean-Claude, FERREOL Marc-André, FIAT Gilles, GOTTI Christophe, MATHIEU Christian-Albert, MATHIEU Christian-Château,

Absents excusés :

Ont donné procuration :

INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

La séance a été ouverte par Madame PLENET Cyrille, maire sortante, qui a donné les résultats constatés au procès-verbal des élections qui se sont déroulées le dimanche 15 mars 2020.

La Liste « Ensemble pour Séchillienne », conduite par Cyrille PLENET, a recueilli 233 suffrages et a obtenu 15 sièges.

Madame Cyrille PLENET a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessous installés dans leurs fonctions :

1	PLENET Cyrille
2	MATHIEU Christian-Château
3	SAMMARTINO Patricia
4	FIAT Gilles
5	CABRERA Sandra
6	GOTTI Christophe
7	PLATEL Marie-Thérèse
8	MATHIEU Christian-Albert
9	LO CICERO Katy
10	DAVID Jean-Claude

11	MEYNET Grégoire
12	FERREOL Marc-André
13	TOMAS Nathalie
14	BETTENDROFFER Denis
15	GENDUSO Christine

Madame LO CICERO Katy a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (Art. L.2121-15 du CGCT).

Affiché le 26/05/2020

En mairie, le 25 mai 2020

Le Maire, **Cyrille PLENET**

Délibération rendue exécutoire
compte-tenu de son dépôt à la Préfecture
de l'Isère le 26 mai 2020
Le Maire

